

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

Introduction

L'année 2012 a été marquée par deux événements majeurs pour le territoire : l'inscription du **Bassin minier au patrimoine de l'UNESCO**, le 30 juin, et l'inauguration puis l'**ouverture du musée du Louvre-Lens**, les 4 et 12 décembre.

Dans ce contexte très positif, l'association **Euralens est entrée dans une nouvelle phase opérationnelle**, avec la mise en œuvre de décisions concernant la communication, d'une part, et la labellisation de l'autre.

1. Vie de l'association

a) Un intérêt confirmé en faveur d'Euralens

L'intérêt porté à la démarche Euralens s'est confirmé au cours de l'année 2012. **Six nouvelles adhésions** ont été enregistrées : la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, la Communauté d'Agglomération du Douaisis et la Ville d'Aix-Noulette, ainsi que – du côté des partenaires privés – VEOLIA, la Caisse d'Épargne Nord France Europe et le groupe SIA. Le nombre effectif d'adhérents est passé à **72 membres**. À noter cependant que quelques cotisations n'ont pas été versées.

La dynamique Euralens s'est renforcée au second semestre par l'arrivée d'**Artois Comm.**, **nouveau financeur** de l'association.

b) Les Assemblées générales

Pendant cette année écoulée, la vie de l'association a été rythmée par la réunion de **deux assemblées générales**.

- *L'assemblée générale du vendredi **30 mars** s'est consacrée, pour l'essentiel, à la mise au point finale des actions de **communication** et de **labellisation** en débat depuis plusieurs mois. Un autre sujet important a été abordé, il s'agit*

de la **mise en tourisme du Louvre-Lens**, présentée par les acteurs du CRT, du CDT, du Conseil régional et de la CCI de l'Artois.

- *L'assemblée générale du vendredi **28 septembre*** a fait le point sur les **avancées d'Euralens**. L'aménagement des **abords du musée**, d'abord, quelque deux mois avant son ouverture au public. La **communication** ensuite, avec une présentation de la maquette du site internet, et la **labellisation**, action pour laquelle un nouveau collaborateur a été recruté le 1^{er} juin. Il s'agit de Gilles Huchette. Des décisions d'engagement ont été prises pour ces deux sujets. Enfin une nouvelle action a été approuvée lors de cette assemblée : le lancement de l'**étude « Chaîne des parcs »**.

c) La relation avec les collectivités

L'année 2012 a vu une **intensification du travail en réseau**. Par ses différentes actions, Euralens a entretenu des liens privilégiés avec les structures du territoire, en particulier :

- le Conseil régional
- le Conseil général du Pas-de-Calais
- les intercommunalités (CALL, CAHC, Artois Comm. mais aussi la CAD)
- les communes
- l'État
- le Rectorat
- le Louvre-Lens
- la MBM
- le CRT
- la Mission Louvre-Lens Tourisme
- la Soginorpa...

d) Participation aux séminaires et colloques

L'équipe d'Euralens a participé le 22 juin à Oignies aux « **Rendez-vous de l'AML** ». Les équipes de l'Aire Métropolitaine de Lille, de la Mission Bassin Minier et de l'INSEE ont présenté leur Atlas et ont échangé avec des universitaires sur différents thèmes : démographie, emploi, transport, métropolisation, etc.

Le 5 octobre ont eu lieu au siège du Conseil régional à Lille les **Assises de la Transformation Écologique et Sociale de la Région Nord – Pas de Calais**. Y ont été présentées neuf opérations de développement, dont celle d'Euralens.

À l'invitation du Conseil régional Nord – Pas de Calais, l'association a participé le 8 novembre au **Forum des projets urbains** au Palais des Congrès à Paris. Le président de l'association, Daniel Percheron, a présenté la dynamique Euralens dans le grand amphithéâtre, aux côtés de Jean-Pierre Kucheida (CALL), Philippe Vasseur (CCI), Claudia Ferrazzi (Louvre), Jean-François Caron (BMU), Michel Desvigne et Jean-Louis Subileau (Une Fabrique de la Ville).

2. Les actions d'Euralens

LA LABELLISATION

En 2012, la méthodologie et le fonctionnement du dispositif de labellisation ont été validés et ont permis d'engager le label Euralens dans une phase opérationnelle.

Validation de la méthodologie et du fonctionnement du label

Au cours de l'Assemblée générale du 28 septembre, plusieurs points ont été validés de façon à engager le dispositif dans une phase opérationnelle :

- Les cinq phases qui rythment le dispositif¹
- Les huit critères du label et la méthode d'instruction²
- La composition des trois instances d'instruction³.

Engagement du label dans une phase opérationnelle

Dès 2011, 4 projets avaient fait part de leur volonté de s'inscrire dans ce dispositif. En 2012, ce sont 69 projets qui se sont inscrits, soit un total de 73 candidatures.

Au deuxième semestre, le dispositif a donc été enclenché pour analyser ces projets et démarrer une première vague de labellisation.

L'équipe d'instruction⁴ a réalisé 33 visites de terrain afin de rencontrer les porteurs de projets candidats⁵. Cette équipe s'est également réunie 6 fois pour travailler à l'instruction des candidatures et préparer les réunions des différentes instances de labellisation.

Le comité technique des partenaires⁶ s'est réuni le 23 novembre 2012 pour étudier les 39 projets qui avaient transmis un dossier d'intention suffisamment complet pour être instruit.

¹ Voir annexe 1.

² Voir annexe 1.

³ Voir annexe 2.

⁴ Composition de l'équipe d'instruction en annexe 2.

⁵ Voir annexe 3 pour la liste des visites de terrains.

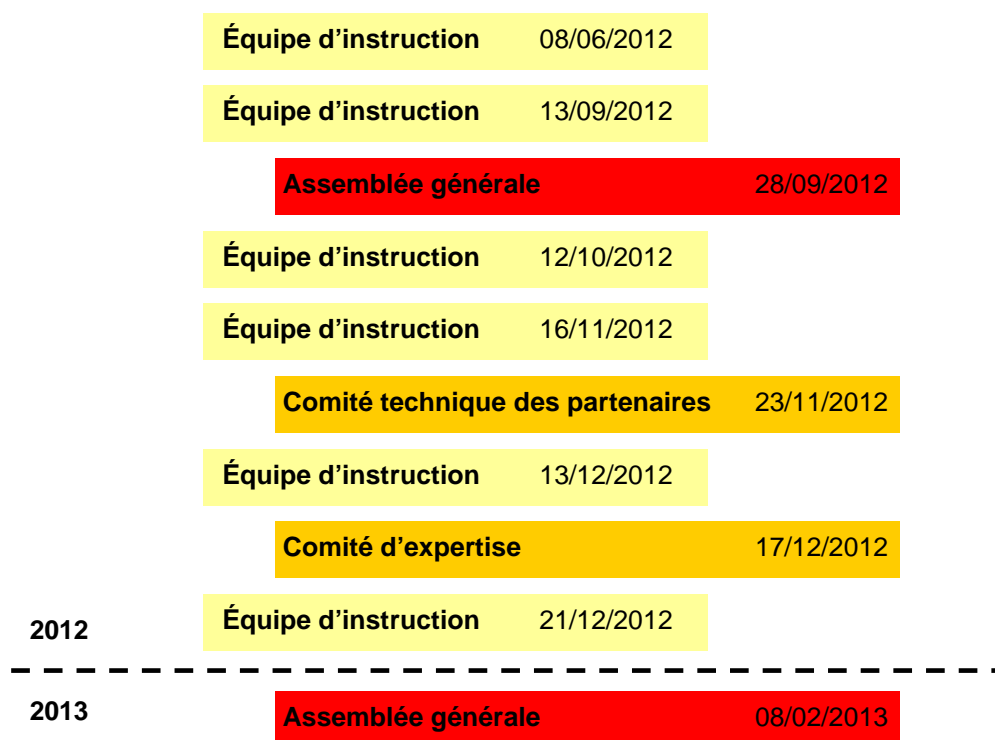
⁶ Composition du comité technique des partenaires en annexe 2.

Le comité d'expertise⁷ s'est réuni le 17 décembre 2012 pour se pencher à son tour sur ces 39 premiers projets.

Ces deux comités ont émis des avis et des propositions à l'attention de l'Assemblée générale d'Euralens, qui décidera le 8 février 2013 pour ces 39 projets :

- Soit de l'attribution du label
- Soit de l'inscription dans la démarche Euralens (accompagnement spécifique de l'équipe Euralens)

Synthèse des réunions des instances de labellisation



LA COMMUNICATION

a) Le site internet

Le site portail internet d'Euralens a pour vocation de contribuer à la valorisation du territoire et donc à son attractivité. **Différentes réunions** ont permis d'en ajuster la conception **avant sa mise en ligne effective le 15 octobre 2012** :

- le 27/02 avec les élus du territoire : Jean-Pierre Kucheida, Jean-Pierre Corbisez, Guy Delcourt et Alain Wacheux
- le 24/05 avec les services techniques du territoire
- le 04/10 avec les acteurs du tourisme et le Louvre-Lens.

⁷ Composition du comité d'expertise en annexe 2.



Sur 2012 (du 29 octobre au 31 décembre), le site portail internet d'Euralens a comptabilisé un **total de 8421 visites**⁸.

Les propositions concernant le **logo Euralens** et sa signature ont également été prises en compte. La **validation définitive** de la charte graphique s'est faite lors de l'**AG du 28 septembre**.

Sur les bases de cette identité graphique, l'**agence Inouit** a conçu la maquette du site portail internet www.euralens.org, en lien avec nos équipes et notre conseiller en communication, M. **Didier Rousseau**. Les contenus ont été rédigés par l'**équipe de communication d'Euralens**, en lien avec nos **partenaires** : le Conseil régional, la Mission Bassin Minier, Bassin Minier Uni, le Louvre-Lens, etc.

b) La médiation

L'équipe d'Euralens a été sollicitée à plusieurs reprises durant cette année 2012, pour **expliquer sa démarche et ses actions** :

- le 03/02 à la Caisse d'Épargne Nord France Europe
- le 17/02 à des étudiants de Science Po
- le 31/05 aux représentants de l'État, membres de la DIRECCTE
- le 07/06 à la Direction de l'Environnement du Conseil régional Nord – Pas de Calais
- le 30/08 à Artois Comm. et à l'OT de Béthune-Bruay
- le 20/09 à l'association Probus (anciens chefs d'entreprise)
- le 11/10 à la CCI de l'Artois
- le 13/11 aux étudiants en Licence Mise en Valeur du Patrimoine de Lille 3
- le 27/11 à l'Inspection de l'Éducation nationale
- le 30/11 à l'association Agibat (journalistes spécialistes de l'immobilier et de la ville)

Il est à noter qu'un important travail de médiation a été mené **à l'occasion de l'ouverture du Louvre-Lens**. Une Newsletter avait été envoyée en novembre aux média locaux et nationaux avec des liens vers le site internet Euralens. Une **vingtaine de journalistes et reporters**, intéressés par le devenir du territoire accueillant le musée, ont été reçus. Les éléments de langage fournis ont été, dans l'ensemble, bien relayés et l'intérêt porté à la démarche Euralens a été significatif.

d) Autres actions de communication

Une **campagne de communication** a eu lieu après le **lancement du site** portail en novembre et en décembre sur différents canaux : les publications des

⁸ Pour une analyse statistique plus détaillée, voir annexe 4.



collectivités, la presse locale (L'Écho du Pas-de-Calais, Direct Matin, Nordway), la radio et la TV locales (Contact FM, Wéo) et le net (via les réseaux sociaux associés).

Une maquette de **Newsletter** a aussi été créée par l'agence Inouit. L'équipe de communication, en charge de l'actualisation du site, s'occupe de la création et de l'**envoi mensuel** de cette lettre d'information à tous les contacts d'Euralens : abonnés via le site internet, contacts institutionnels, presse...

Un **film de 5 minutes**, présentant Euralens, a été réalisé en collaboration avec la SEM Télés Nord – Pas de Calais pour le Forum des projets urbains le 8 novembre. Il a été montré pour la première fois à cette occasion et est aujourd'hui disponible sur le site portail internet.

LA CHAÎNE DES PARCS

Dans le cadre de « **l'archipel vert** », lecture revisitée de la géographie minière par le plan directeur Euralens Centralité réalisé par l'équipe Desvigne – de Portzamparc, l'idée de **constituer un réseau de parcs reliés entre eux** s'est progressivement imposée.

Alors que différents projets d'aménagement paysagers émergent individuellement sur le territoire d'Euralens, le besoin de définir une vision d'ensemble a poussé Euralens à proposer une étude sur le sujet.

Cette idée a été validée par l'Assemblée générale du 28 septembre 2012. Elle a décidé que l'association Euralens serait maître d'ouvrage de cette étude visant à définir un **schéma stratégique de la Chaînes des parcs**, dans le cadre de la dynamique Euralens. Cette action est financée grâce aux excédents dégagés sur les exercices budgétaires précédents.

Suite à cette décision l'équipe d'Euralens, accompagnée par son AMO Une Fabrique de la Ville et en partenariat étroit avec la Mission Bassin Minier, a rédigé le **cahier de charges** de cette étude.

Le **marché a été lancé le 27 décembre 2012**, avec pour objectif de retenir une équipe vers mars 2013.

L'ÉVALUATION INSEE

En juillet 2010 Mme David-Pétonnet, Sous-préfète de Lens, avait présenté les 7 recommandations de la Commission économique qu'elle animait au titre d'Euralens. L'une d'entre elles consistait à mettre en place un outil d'évaluation permettant d'**apprécier l'ampleur des changements spécifiques au territoire du Louvre-Lens**.

Ce travail a été mis en œuvre par la **Région Nord – Pas de Calais**, en lien avec l'INSEE, la Mission Bassin Minier et Euralens, sous le titre « **Le Louvre à Lens : un défi culturel, sociétal, économique et urbain** ».

LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS

Longtemps discutées au sein du forum Euralens, deux actions sont passées de la phase conceptuelle à la **phase opérationnelle** :

- l'Institut Fédératif pour la Recherche et l'Enseignement des Métiers d'Art et du Patrimoine (**IFREMAP**) dont la réalisation est désormais prise en charge par la Chambre des métiers et de l'artisanat dans le cadre d'une démarche partenariale
- le **pôle numérique culturel** dont la réalisation est prise en charge par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, également dans le cadre d'une démarche partenariale.

Ces deux actions continueront à être suivies par l'association dans la cadre de la démarche de **labellisation**.

3. Les moyens de l'association Euralens

Pour mener à bien toutes ces missions, l'association Euralens a renforcé les moyens humains qui étaient les siens. En plus de son délégué général Bernard Masset et de sa chargée de communication Élodie Sénéchal, un **poste de chargé de labellisation** a été créé en juin 2012. Il est occupé par Gilles Huchette.

L'association a poursuivi son activité dans la **Maison du projet** qui, après l'ouverture du musée, devra se trouver une nouvelle vocation.

Conclusion

2012 est la première année où, grâce aux décisions prises en Assemblée générale, les **missions d'Euralens** peuvent être **pleinement exercées**, sur un **territoire d'intervention** qui s'est **élargi** par l'arrivée de la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay comme partenaire financier.



L'intérêt porté à la démarche **Euralens** par la presse nationale et internationale, à l'occasion de l'inauguration du Louvre-Lens, montre à quel point sont attendues les retombées économiques de cette ouverture.